

Agir pour le *Liparis de Loesel* : le Plan National d'Actions

Bertille VALENTIN

Conservatoire botanique national de Bailleul, Hameau de Haendries, 59270 Bailleul, France

Abstract – Act on fen orchid: the National Plan of Actions. *Liparis loeselii* is part of the prestigious Orchid family. It is beholden to wetlands threatened habitats. Its populations are still relatively abundant but it declines in the whole Europe. Its conservation is therefore a "real challenge" to our ability to save our natural heritage. The National Plan of Actions for the *Liparis* of Loesel was launched by the French ministry of environment at the end of 2008. Its development and animation was entrusted to the Conservatoire botanique national de Bailleul under the coordination of DREAL Nord-Pas-de-Calais. The plan aims to be a strategic and technical tool to ensure this species the best possible level of conservation on the national territory. The writing allowed an updated knowledge regarding rarefaction, biology, ecology, legislation, management which affect the species. The plan proposes a strategy of long-term preservation focused on knowledge, preservation and information. It targets priority actions. Their implementation started in 2010.

Résumé – Le *Liparis* de Loesel (*Liparis loeselii*) fait partie de la prestigieuse famille des Orchidées. Il est inféodé aux zones humides si menacées dans le monde. Ses populations sont encore relativement abondantes mais sa régression concerne l'Europe entière. Sa conservation représente donc « un réel défi » pour notre capacité à sauver notre patrimoine naturel. Le Plan national d'actions en faveur du *Liparis* de Loesel a été lancé par le MEEDDE en fin d'année 2008. Son élaboration et son animation ont été confiées au Conservatoire botanique national de Bailleul sous la coordination de la DREAL Nord-Pas-de-Calais. Ce plan national d'action se veut être un outil stratégique et technique en vue d'assurer à l'espèce le meilleur niveau de conservation possible sur le territoire national. La rédaction a permis un bilan actualisé des connaissances en matière de raréfaction, biologie, écologie, législation, gestion qui touchent l'espèce. Le plan propose une stratégie de conservation à long terme axée sur la connaissance, la conservation et l'information. Il cible des actions prioritaires dont la mise en œuvre a commencé dès 2010.

Mots-clé : *Liparis loeselii*, Conservation, Protection, Zones humides.

INTRODUCTION

On reproche souvent à la conservation de ne s'intéresser qu'à des cas désespérés pendant que d'autres espèces voient leur déclin s'amorcer sans susciter d'émoi particulier. Le *Liparis* de Loesel est une espèce dont les populations sont encore relativement abondantes. Cette orchidée possède pour l'instant un potentiel de conservation important et représente « un réel défi » pour notre capacité à sauvegarder notre patrimoine naturel. Un premier plan national consacré à cette orchidée a été rédigé en 2001 (Hendoux *et al.*, 2001) et a posé les bases, notamment en terme de synthèse des connaissances sur le *Liparis* de Loesel. Le nouveau Plan national d'actions (PNA) en faveur du *Liparis* de Loesel a été lancé par le MEEDDE en fin d'année

2008 (Valentin *et al.*, 2010). Son élaboration a été confiée au Conservatoire botanique national de Bailleul sous la coordination de la DREAL Nord-Pas-de-Calais. La rédaction du plan est réalisée dans le cadre d'un cahier des charges élaboré en 2006 par la Direction de la Nature et des Paysages. Au cours de son élaboration, le plan est examiné et validé lors de comités de suivi.

Ce plan national se veut être un outil stratégique et technique en vue d'assurer à l'espèce le meilleur niveau de conservation possible sur le territoire national. Le document est articulé en trois phases : 1) synthèse des connaissances : exigences biologiques et écologiques propres à l'espèce, causes du déclin et bilan des actions menées jusqu'à présent 2) besoins et enjeux de la conservation de l'espèce et proposition d'une stratégie à

long terme 3) actions de conservation à mener (en terme d'étude, de protection, de communication) et modalités de mise en œuvre.

BILAN SUCCINCT DES CONNAISSANCES

Le *Liparis* est une orchidée de 5 à 25 cm de haut, hémicryptophyte, à pseudobulbe. Plante entièrement de couleur vert-jaunâtre luisant. Elle est munies de 2 feuilles presque opposées, luisantes, ovales à lancéolées, naissant à la base. L'inflorescence est une grappe lâche de 2 à 18 petites fleurs. Deux variétés se distinguent essentiellement par leur rapport foliaire.

Elle est autogame et peut-être allogame bien que cela ne soit pas prouvé. Au sein d'une même population, le phénomène d'éclipse (variation importante des effectifs apparents d'une année à l'autre) est mentionné fréquemment pour le *Liparis* de Loesel. Il dépend de facteurs encore mal appréhendés qui peuvent être climatiques, biotiques, voire biologiques.



Le *Liparis* de Loesel se rencontre en Europe, au nord-est du continent américain et en Asie. En Amérique du Nord, il est surtout présent au Canada et dans la région des Grands Lacs, aux Etats-Unis. En Europe, sa

distribution s'étend de la chaîne alpine jusqu'aux Carpates et des Iles Britanniques à la Russie. En Asie, il pénètre jusqu'en Sibérie occidentale. Son aire principale est cependant centrée sur les Alpes et l'Europe médiane. C'est la seule des 300 espèces du genre *Liparis* qui soit présente en Europe, et qui ait une aire aussi boréale.

En France, le *Liparis* de Loesel est connu actuellement de 12 régions (Carte 1 : Nord/Pas-de-Calais, Picardie, Haute-Normandie, Basse-Normandie, Bretagne, Champagne-Ardenne, Lorraine, Franche-Comté, Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte-d'azur, Poitou-Charente et Corse) mais si l'on considère les données historiques, le chiffre s'élève à 18 (disparition des régions Aquitaine, Bourgogne, Ile de France, Pays de Loire, Alsace et Centre). Historiquement, le *Liparis* de Loesel a été signalé dans 22 départements dont il a disparu et il est actuellement présent dans 20 départements. La répartition française potentielle de l'espèce est donc très large. L'amplitude altitudinale française s'étend de 0 à 1050 mètres.



Carte 1. – 12 régions françaises accueillent encore le *Liparis* de loesel.

L'espèce est protégée en France, inscrite à l'annexe II de la Directive européenne du 21 mai 1992 relative à la protection des habitats, de la faune et de la flore sauvage, inscrite à l'annexe I de la Convention de Berne de 1979 qui a pour but d'assurer la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe et inscrite à la convention C.I.T.E.S de 1973 qui régle le commerce international des espèces

de faune et de flore sauvages menacées d'extinction). Elle est protégée dans plusieurs pays européens, et également dans certains états des USA (Virginie...).

Partout ou presque, l'espèce est menacée. Dans de nombreux pays, les populations de *Liparis loeselii* sont peu nombreuses, isolées, et d'effectif faible. L'espèce est jugée vulnérable en France selon les critères de cotations de l'UICN : réductions des effectifs et de la zone d'occurrence > à 30 % et populations < 10 000 individus matures présentant un déclin continu (Feldmann & Prat, 2009 ; Feldmann, 2010).

En France lors de l'évaluation nationale de 2012 des espèces de la directive habitats faune-flore, l'état de conservation de l'espèce a été jugé "défavorable mauvais" sur les territoires géographiques continental et atlantique. Il est "défavorable inadéquat" sur les territoires méditerranéen et alpin. L'évaluation réalisée par les pays européens en 2007 avait abouti à un état de conservation jugé "inadéquat" ou "mauvais" dans toutes les régions géographiques où il est présent (<http://biodiversity.eionet.europa.eu>).

DE LA MER A LA MONTAGNE...

Le *Liparis* de Loesel se rencontre dans des paysages très différents, de la mer à la moyenne montagne. Sur le littoral, bien que les massifs dunaires soient largement dominants, les situations estuariennes peuvent aussi accueillir l'espèce. À l'intérieur des terres, les populations du *Liparis* de Loesel se situent en vallée tourbeuse ou dans des marais de plaine tourbeuse. Il occupe des sols humides pauvres en nutriments, presque toujours neutres ou basiques (à l'exception de la population corse située en tourbière acide). Le substrat peut être tourbeux ou sableux. Une unique station se développe sur argile. Ces sols présentent toujours une réserve en eau importante et facilement mobilisable. D'une manière générale, le *Liparis* de Loesel, est une pionnière qui trouve son optimum dans des végétations herbacées dont la structure est relativement ouverte.

Une espèce en danger...

Il existe un peu plus de 120 populations essentiellement présentes en région Nord-Pas-de-Calais, Rhône-Alpes, Bretagne et Franche-Comté.

Pour 63 % des populations, le nombre maximal d'individus observé au cours des dernières années est inférieur à 100 (Figure 1).

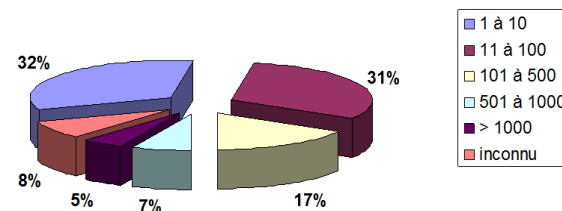


Figure 1. – Répartition des classes d'effectifs des populations de *Liparis loeselii* (après 2000).

Parmi elles, la moitié comptent 10 ou moins de 10 pieds ! Moins de 10 populations de plus de 1000 individus sont répertoriées. Quelques précautions sont à prendre concernant ces effectifs car le *Liparis* de Loesel est une petite orchidée très discrète, toujours difficile à repérer dans les grandes herbes d'un marais par exemple, même lorsqu'elle est en fleurs ou en fruits et parce que les comptages ne prennent pas toujours en compte tous les stades phénologiques. Ainsi, certains suivis ne comptabilisent que les pieds fleuris alors que d'autres totalisent l'ensemble de la population (pieds juvéniles, pieds adultes végétatifs, pieds fleuris). De plus, les effectifs varient de façon importante au cours du temps.

La petite taille des populations rend l'espèce d'autant plus sensible devant les menaces de régression.

Ainsi, en absence de perturbations naturelles, ou sans intervention de l'homme, l'évolution spontanée tend vers la fermeture de la végétation. Le développement des grandes herbes sociales (*Phragmites australis*, *Cladium mariscus*, *Molinia caerulea*, *Juncus subnodulosus*, *Juncus maritimus*, *Bolboschoenus maritimus*...) et des arbustes (*Salix* sp., *Hippophae rhamnoides*, *Frangula dodonei*, *Ligustrum vulgare*) condamne le *Liparis*.

Le drainage, les pompages, les remblaiements, l'aménagement du littoral, l'eutrophisation, la colonisation par les espèces envahissantes sont d'autres menaces qui pèsent sur le *Liparis*.

QUELLE PROTECTION, QUELS MODES DE GESTION ?

Parmi les sites naturels accueillant le Liparis (Figure 2) :

53% bénéficient d'un statut de protection réglementaire (Arrêté préfectoral de protection de biotope, Réserve Naturelle Nationale, etc.)

63% bénéficient d'une maîtrise foncière (propriété du Conservatoire du Littoral, des Conservatoires d'espaces naturels, etc.)

78% bénéficient de contrats de gestion [généralement entre d'une part un propriétaire privé ou une commune et d'autre part un gestionnaire d'espace naturel (ONF, CREN...)].

82% bénéficient de l'intégration dans le réseau Natura 2000.

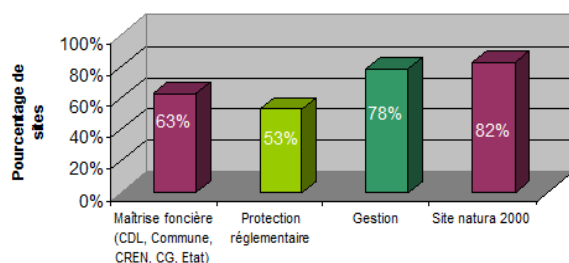


Figure 2. – Pourcentage de populations bénéficiant d'une mesure de préservation.

Le Liparis de Loesel est une espèce pionnière liée à la persistance de milieux humides relativement ouverts. Actuellement, les possibilités de création spontanée de milieux ouverts sont limitées et on assiste plutôt à une tendance généralisée des biotopes à se fermer (abandon de pratiques pastorales, fixation volontaire du milieu littoral, etc.).

Pour maintenir une végétation basse et clairsemée la fauche est indiquée. Elle est pratiquée 1 fois par an ou tous les 2 ou 3 ans. La fauche tardive (septembre-octobre) est conseillée pour que le Liparis puisse finir son cycle.

Le débroussaillage ou l'étrépage peuvent être pratiqués si besoin pour ouvrir plus fortement le milieu.

Le pâturage extensif peut également permettre d'obtenir de bons résultats. C'est le cas à Pagny-sur-Meuse (55), où l'action de chevaux Konik Polski entretient l'ouverture de la végétation. La population de Liparis est passée de 2 pieds en 1992 à 1800 pieds en

2003 (Richard, 2010). Le pâturage est très utile pour la gestion de milieux en voie de fermeture ou déjà fermés, notamment quand ces milieux occupent de vastes superficies ou qu'ils sont inaccessibles à des engins de type agricole.

La restauration hydraulique d'un site (bouchage de drains par exemple) peut s'avérer nécessaire également.

BESOINS, ENJEUX ET ACTIONS DE CONSERVATION

Le bilan réalisé sur l'espèce montre à l'évidence une nette raréfaction de la plante en France mais aussi en Europe au cours du 20^{ème} siècle. Toutefois, notre pays conserve un nombre très important de populations et a de ce fait une responsabilité vis-à-vis de sa conservation. L'ensemble des sujets précédemment abordés montre les acquis mais aussi les lacunes dans différents domaines qu'il convient de combler pour parfaire d'une part la connaissance de l'espèce et d'autre part la politique de conservation et les moyens à mettre en œuvre. Dans cette seconde partie, nous récapitulons selon 3 axes (connaître, conserver, informer) la stratégie de conservation à mettre en œuvre. Cela se traduit par des mesures qui touchent directement à la plante mais aussi par une action plus diffuse, plus discrète mais essentielle à long terme, au niveau de la gestion globale du territoire. La problématique de la conservation d'une espèce doit en effet s'intégrer à tous les niveaux des politiques d'aménagement et de développement mises en place à travers nos paysages, en particulier pour les zones humides, habitat spécifique du Liparis de Loesel.

Il s'agit notamment de mieux connaître les populations (taille, évolution, menaces), de mieux connaître les techniques de gestion favorables, de poursuivre les études biologiques (mode de reproduction, conservation des graines...).

Les actions de conservation *in situ* sont également ciblées. Le mode de reproduction par autogamie limite le brassage génétique. La conservation de l'espèce passe donc par le maintien de méta-population (ensemble de petites populations), impliquant d'offrir à l'espèce un maximum d'habitats disponibles pour sa propagation. Maintenir les petites populations actuelles est crucial mais ne permettra pas la sauvegarde de l'espèce à long

terme. Lever les menaces qui pèsent sur les habitats (embroussaillage, drainage, construction, etc.) apparaît donc primordial pour la conservation du *Liparis de Loesel*. Dans ce contexte, la maîtrise foncière peut être recherchée pour faciliter la mise en œuvre d'action de gestion et surtout pour maintenir ou reconquérir les niveaux et la qualité de l'eau. Que ce soit sur le littoral ou dans l'intérieur, il convient d'insister sur la nécessité d'appréhender la gestion et la protection de l'ensemble des stations de *Liparis* de manière globale et de rechercher des solutions visant à conserver des systèmes fonctionnels au plan écologique et pas seulement des stations isolées de leur contexte. Par exemple, sur le littoral, lorsque cela est possible, il faudra favoriser le retour à des milieux ouverts en permettant aux forces éoliennes et marines de s'exprimer naturellement. Il sera essentiel de prendre en compte le *Liparis* dans les politiques de l'eau. L'espèce ainsi que ses habitats constituent des critères de définition des zones humides au sens de l'arrêté ministériel du 1er octobre 2009. Ils ont donc vocation à être pris en compte dans les politiques de l'eau et notamment dans les Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE). Il importe en particulier que la cartographie des zones humides des SAGE intègre l'intégralité des habitats caractéristiques de cette espèce.

Le troisième axe concerne l'information, l'aide à la gestion et la mutualisation de données. Il s'agit essentiellement de diffuser le plan d'actions auprès des financeurs potentiels et d'informer les propriétaires (Conservatoire du littoral, communes, etc.) et gestionnaires de sites abritant le *Liparis de Loesel*, pour qu'ils aient conscience de leur responsabilité concernant la conservation de l'espèce. Dans ce sens, et bien que les techniques de gestion pour ouvrir les milieux soient globalement connues, il est important de fournir aux gestionnaires, un document technique le plus complet possible, proposant une synthèse des modes de gestion les plus adaptés à l'échelle de la station et à l'échelle du système fonctionnel.

Enfin, pour mesurer l'impact de la mise en œuvre des actions de conservation sur la population nationale de *Liparis* (évolution du nombre de populations, de leur surface, de leur effectif, des menaces, des changements du mode de gestion, etc.) la création d'une base de données et d'une plateforme d'échange s'avère

nécessaire. Il s'agit de centraliser les données scientifiques et techniques déjà acquises et celles à venir. Cette plateforme doit pouvoir être complétée par les acteurs de la conservation du *Liparis* nationaux et internationaux.

Ces enjeux ont été déclinés en 23 actions de niveaux de priorité 1 à 3.

Depuis 2010, 6 déclinaisons régionales ont été rédigées (PACA, Bretagne, Rhône-Alpes, Nord-Pas-de-Calais, Champagne-Ardenne, Franche-Comté). Dans les autres régions, il n'y a pas eu rédaction de déclinaison mais des actions de suivis, de gestion ou de restauration sont programmées. Certaines actions restent cependant soumises au succès de la mobilisation de financements.



Des nouvelles populations ont été découvertes ou redécouvertes à l'occasion de prospections ciblées (Franche-Comté, Nord-Pas-de-Calais, Rhône-Alpes). D'autres ont malheureusement été confirmées comme disparues (Picardie, Rhône-Alpes, Nord-Pas de Calais, Champagne-Ardenne) même si l'habitat est parfois jugé encore potentiel ou restaurable. Dans la plupart des régions des fiches descriptives des stations ont été rédigées. Elles permettent de dresser le bilan des opérations de gestion ou des menaces qui pèsent sur les populations et de proposer des pistes d'actions à l'échelle stationnelle.

Des actions de restauration d'habitat ont d'ores et déjà été mises en œuvre dans le cadre

des déclinaisons régionales en faveur du Liparis. Le PNA a surtout eu un effet moteur pour le financement de travaux ou pour la priorisation des secteurs à restaurer.



Chantier de déboisement par un cheval au Havre.

Un recueil des travaux de gestion des habitats à Liparis de Loesel a été rédigé et sera édité au premier semestre 2014 (Bernard, 2014). Il fournit aux gestionnaires des exemples de gestion appliqués sur les milieux littoraux ou les marais intérieurs. Il sera largement diffusé.

Enfin, un protocole de suivi des populations a été proposé (Bonnet, 2012). Il s'appuie sur un protocole déjà mis en place dans le cadre du réseau de conservation Alpes-Ain. Même s'il n'est pas appliqué sur toutes les populations car parfois jugé difficile à mettre en œuvre, il permettra de définir une tendance générale d'évolution de la population au niveau national. Une base de données déjà utilisée dans le cadre du réseau de conservation Alpes-Ain (application Flore Patrimoniales), devrait évoluer pour permettre la saisie de ces suivis à l'échelle nationale.

Références

- Bernard G. (coord.) 2014. Cahier technique pour la gestion des habitats à Liparis de Loesel (*Liparis loeselii* (L.) L.C.M. Rich.). Fédération des Conservatoires d'espaces naturels / Pôle-relais tourbières, 44 p. A paraître.
- Bonnet V. 2012. Elaboration d'un programme de suivi des populations de Liparis de Loesel au niveau national. Conservatoire botanique alpin. 29 p.
- Feldmann P. & Prat D. 2009. Evaluation des risques d'extinction des orchidées de France : application de la méthode de la Liste Rouge de l'UICN au niveau national. *L'Orchidophile*, 40: 245-256.
- Feldmann P. 2010. Evaluation des risques d'extinction des orchidées de France : application de la méthode de la Liste Rouge de l'UICN au niveau national. In: *Actes du 15^e colloque national sur les orchidées*. Cahiers Société Fr. Orchid., 7: 51-58.
- Hendoux F., Aboucaya A., Bajon R., Delahaye T., Destiné B., Hoff M., Magnanon S., Petetin A., Sezec G. 2001. Plan national de conservation du Liparis de Loesel (*Liparis loeselii* (L.) L.C.M. Rich.). Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement. 154 p.
- Richard P. 2010. Bilan du pâturage équin à Pagny sur Meuse. Conservatoire des Sites Lorrains – Colloque de Laon. 10 p.
- Valentin B., Toussaint B., Duhamel F., Valet J.M. 2010. Plan national d'actions en faveur du Liparis de Loesel. Conservatoire botanique national de Bailleul – Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer. 158 p.

CAHIERS DE
LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ORCHIDOPHILIE

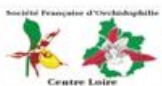
N°8 – 2014

1^{er} et 2
MARS 2014
16^e Colloque
SFO



BLOIS
Halle aux grains

Orchidées



**Actes du 16^e colloque
sur les Orchidées
de la
Société Française d'Orchidophilie**

*Quel avenir pour les orchidées
dans leur milieu ?*



**1^{er} et 2 mars 2014
Blois, La Halle aux Grains**

Avec le soutien de la Société botanique de France

**Colloque organisé par la Commission Scientifique de la SFO :
Pascal Descourvière, Philippe Feldmann, Alain Gévaudan, Daniel Prat,
Marc-Andre Selosse, Bertrand Schatz, Daniel Tyteca**

Coordination des Actes : Daniel Prat

Affiche du Colloque : Sabrina Jallet

Cahiers de la Société Française d'Orchidophilie, N° 8, Actes du 16^e Colloque sur les orchidées de la Société Française d'Orchidophilie : Quel avenir pour les orchidées dans leur milieu ?

ISSN 0750-0386

© SFO, Paris, 2014

Certificat d'inscription à la commission paritaire N° 55828

ISBN 978-2-905734-18-1

Actes du 16^e colloque sur les Orchidées de la Société Française d'Orchidophilie, SFO, Paris, 2014, 168 p.

**Société Française d'Orchidophilie
17 Quai de la Seine, 75019 Paris**

Publications de la Société Française d'Orchidophilie

L'Orchidophile

200 fascicules publiés depuis 1970

4 fascicules par an

Cahiers de la Société Française d'Orchidophilie

N° 1 (1993) : *Synopsis des orchidées européennes*, par Pierre Quentin

N° 2 (1995) : *Synopsis des orchidées européennes, deuxième édition*, par Pierre Quentin

N° 3 (1996) : *Actes du 13^{ème} colloque de la SFO, Grenoble, 29 juin – 2 juillet 1995*

N° 4 (1999) : *Compte-rendu des premières journées rencontres orchidophiles Rhône-Alpes, Lyon, 30 mai-1er juin 1998*

N° 5 (1999) : *Les hybrides des genres Nigritella et/ou Pseudorchis*, par O. Gerbaud et W. Schmid (coédition SFO-AHO)

N° 6 (2000) : *Actes du 14^e colloque de la SFO, Paris, 20-21 novembre 1999*

N° 7 (2010) : *Actes du 15^e colloque sur les orchidées de la Société Française d'Orchidophilie, Montpellier, 30 mai - 1er juin 2010*

N° 8 (2014) : *Actes du 16^e colloque sur les orchidées de la Société Française d'Orchidophilie, Quel avenir pour les orchidées dans leur milieu ? Blois, 1-2 mars 2014*

Cartographies

18 cartographies départementales publiées en fascicules supplémentaires à l'Orchidophile

Plus de 15 autres cartographies départementales ou régionales publiées ou co-publiées

Ouvrages

Divers ouvrages sur les orchidées tempérées et tropicales, de France, d'Europe et du monde, dont :

Les orchidées de France, Belgique et Luxembourg. 2005. (M. Bournérias et D. Prat, coordinateurs)

Atlas des orchidées de France. 2010. (F. Dusak et D. Prat, coordinateurs)

Sabots de Vénus, orchidées fascinantes. 2013. (Collectif SFO, supplément à l'Orchidophile)

La Société Française d'Orchidophilie, fondée en 1969, a pour objectifs majeurs :

- d'étudier la répartition et l'écologie des Orchidées en France et dans d'autres pays ;
- de protéger les espèces sauvages les plus menacées ;
- de favoriser la culture des espèces horticoles ;
- d'encourager les études sur la biologie des orchidées.

Ces objectifs sont atteints grâce :

- à des réunions et colloques ;
- à des voyages d'étude ;
- au réseau de cartographes ;
- aux activités régionales menées dans les associations locales affiliées ;
- aux publications (bulletin, cartographies, ouvrages).

The "Société Française d'Orchidophilie" (French Orchid Society), formed in 1969, aims the main following activities:

- studying orchid distribution and ecology in France and everywhere else;
- protecting most endangered wild species;
- promoting cultivation of horticultural species;
- encouraging studies on orchid biology.

These goals are reached through:

- meetings and symposiums;
- field trips;
- network of cartographers;
- local activities of regional affiliated associations;
- publications (bulletin, cartographies, books).